



Création de gîtes et chambres d'hôtes

Entrepreneuriat - Management | Tourisme - Loisirs

Création d'entreprise

Durée

63h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



La formation "création de gîtes et chambres d'hôtes" est avant tout axée sur l'élaboration de votre projet. Grâce à cette formation, vous gagnerez un temps précieux en termes de démarches, de choix d'un statut, de demandes d'autorisations,...

Faciliter le développement du tourisme chez l'habitant ;

Aider le propriétaire à concrétiser son projet en lui fournissant les informations nécessaires au lancement ainsi qu'une série d'outils pour son développement ;

Faire le choix de poursuivre son projet de création de gîtes ou chambres d'hôtes sur base des éléments présentés en formation.

Point(s) fort(s)

Formation unique en Wallonie, dispensée par des professionnels du tourisme et propriétaires en activité.

Conditions d'accès

Cette formation s'adresse à toute personne ayant un projet de création de gîtes ou de chambres d'hôtes.

Programme

Introduction (3h)

Présentation de la formation, tour de table des participants et de leur projet, étapes du montage du projet

Mon projet...et moi (6h)

Définition et formulation du projet, contexte particulier du tourisme , atouts/faiblesses et profil du porteur de projet : compétences, ressources humaines, entourage

Etre ambassadeur de sa région (6h)

Présentation du tourisme régional et de son potentiel, les acteurs du tourisme et leurs missions , devenir ambassadeur de sa région, les marques et partenaires ambassadeurs, préparation d'une farde / d'un support numérique de présentation des atouts touristiques de l'hébergement

Règlementations (9h)

Sécurité-Incendie

CWT

Autres réglementations

La clientèle, les fournisseurs, les partenaires (3h)

La clientèle : évolution et ciblage, les fournisseurs (partenariats locaux, producteurs de terroir, secteur Horeca,...), les associations locales.

Atelier de travail pratique (6h)

Le projet est travaillé avec le groupe, le formateur et les membres des associations partenaires

Aspects juridiques, financiers et fiscaux » (9h)

Le statut social et fiscal (indépendant à titre principal, complémentaire, société,...), le plan d'investissement, le plan de trésorerie, le chiffre d'affaires

Bases de la communication (6h)

Principes généraux de la communication (définition, fonctionnement,...), les types de communication : verbale, non-verbale, écrite et visuelle (charte graphique, photos, logo...), la communication avec le client (avant, pendant et après) - Planifier sa communication

Communication web (6h)

Le marketing Web, les outils de communication digitaux (site web, réseaux sociaux...) - Le référencement

Commercialisation et tarification (3h)

État des lieux du secteur, évolution des pratiques commerciales et conditions contractuelles, quelle politique commerciale et tarifaire adopter pour l'e-commerce ? Points de vigilance

Présentation finale (6 h)

Présentation du projet devant le groupe, le formateur référent et un jury de professionnels, présentation des partenaires accompagnateurs au montage du projet



Libramont

Rue de la Scierie, 32 6800 Libramont

061 22 33 36

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 22h

Le vendredi : de 8h à 16h30

Le samedi : de 8h à 12h

/

lux@ifapme.be

Conditions d'inscription

Par e-mail

Quentin MICHEL 0476/70.43.00 quentin.michel@ifapme.be

Conditions d'admission

Grâce aux chèques à la création d'entreprise, les droits d'inscription s'élèvent à 378€ (la Région prend en charge 80% de vos frais de formation)